

BOMBARDEMENTS EN ZONES URBAINES

Handicap International dénonce la posture de la France qui réduira à néant les efforts pour protéger les civils

Paris, le 17 janvier. A l'issue d'une rencontre au Quai d'Orsay destinée à discuter de la position Française sur la Déclaration politique contre l'usage des armes explosives en zones urbaines, Handicap International dénonce la posture du gouvernement français qui vide le texte de sa substance. Alors qu'à Idlib des milliers de civils sont sous le feu des bombes, l'ONG rappelle l'urgence qu'un texte fort soit adopté au niveau international, pour concrétiser un vrai changement dans les pratiques militaires. Elle appelle la France à revoir drastiquement sa posture.

Les armes explosives absentes d'un texte sur l'encadrement des armes explosives...

Le 18 novembre à Genève le 1^{er} round de négociation entre les Etats, a marqué une première étape vers l'adoption en mai prochain d'une Déclaration politique conjointe visant à encadrer l'usage des armes explosives dans les centres urbains. A cette occasion, la France présentait sa contribution au texte qu'elle a confirmé aujourd'hui à l'occasion du rendez-vous entre les ONG et le Quai d'Orsay.

Handicap International s'est réjoui de la décision française de rejoindre ce processus et des efforts sur le partage des bonnes pratiques militaires. Mais aujourd'hui **l'ONG dénonce une contribution hors sujet et dangereuse qui risque clairement de vider la Déclaration politique de toute substance, empêchant ainsi d'aboutir à un texte qui permettrait de sauver d'innombrables vies civiles.**

Le point de litige majeur porte sur le fait que la contribution française traite de la protection des civils en conflits urbain **en éludant totalement l'enjeu central de l'utilisation des armes explosives, et en particulier de leur rayon d'impact.** Pour la France il convient ainsi de faire une « distinction claire entre l'usage légitime d'armes explosives dans des zones peuplées et l'usage indiscriminé qui viole le Droit international humanitaire ».

Les chiffres montrent pourtant que l'utilisation d'armes explosives lourdes ou imprécises provoque une hécatombe parmi les civils, quels que soient les acteurs qui les utilisent. Même lorsqu'elles sont dirigées contre une cible militaire, ce type d'armes (mortier, roquette Grad, bombes baril...) présente un risque élevé d'effets indiscriminés et disproportionnés dans des zones peuplées. **La réalité parle d'elle-même : lorsque les armes explosives sont utilisées en zones peuplées, près de 90% des victimes sont des civils.**

/ Contact presse

Nathalie Blin

T. 04 26 68 75 39

M. 06 98 65 63 94

M. n.blin@hi.org

En refusant de mettre le sujet des armes explosives au centre des négociations, la France vide les discussions de leur substance essentielle.

« S'engager dans la campagne contre les armes explosives en zones urbaines sans parler des armes explosives revient à s'engager dans une campagne contre les mines antipersonnel sans parler des mines. » explique Manuel Patrouillard, Directeur Général de Handicap International

Avec cette position la France s'oppose clairement aux recommandations du Comité International de la Croix Rouge et de l'Organisation des Nations unies qui font de la limitation de l'utilisation d'armes explosives en zones urbaines la condition sine qua none d'une meilleure protection des civils.

Handicap International appelle la France à revoir sa position à l'occasion du 2nd round de négociation qui se tiendra le 10 février à Genève.

QUEL EST LE PROBLEME?

Le chiffre de la honte: 90% de victimes civiles. Elles étaient 15 % de victimes civiles en 14-18, 50 % en 1945 ; elles sont aujourd'hui 90 % dans les conflits actuels. Qui peut encore décemment parler de dommages collatéraux ? Alep, Raqqa, Mossoul, Idlib, Donetsk, depuis 2016, ces villes martyres sont devenues le symbole du mépris le plus total pour la vie des civils. Les ravages de ces bombardements massifs et disproportionnés sont aujourd'hui connus et documentés. À Raqqa, reprise après 4 mois de siège, 80 % de la ville a été rasée. À Mossoul, plus de 8 tonnes de gravats contaminés par des restes explosifs de guerre menacent encore la partie ouest de la ville, en ruine. Deux ans après la reprise de la cité, des milliers d'Irakiens sont toujours déplacés dans les camps.

DE QUOI PARLE-T-ON?

Encadrer l'usage des armes explosives dans les zones urbaines.

La Déclaration politique : un texte qui repose sur deux piliers essentiels:

1. 3 familles d'armes explosives qui n'ont pas leur place dans les villes.

_Périmètre de destruction étendu : comprend l'ensemble des armes dont la puissance destructrice à l'impact dépasse par nature la cible et menace de détruire des infrastructures vitales. Ex. : Les bombes-barils.

_Imprécision inhérente à l'arme : comprend toutes les armes disposant d'un système de lancement indirect et imprécis. Ex. : Les mortiers.

_Armes dispersant de multiples munitions : comprend tous les systèmes d'armement capables de disperser plusieurs munitions à la fois, et ayant la capacité de couvrir une très grande surface. Ex. : Les roquettes Grad 2000.

2. Un devoir de réparation des Etats

PROCESSUS DE DUBLIN : VERS UNE DECLARATION POLITIQUE EN MAI 2020

En octobre 2019, 133 Etats, réunis à Vienne se sont dits favorables à une déclaration politique visant à mettre fin à l'usage des armes explosives en zones peuplées. Parmi eux, la France s'était, pour la 1ère fois, engagée à prendre part au processus. Handicap International avait alors salué l'engagement français.

Le calendrier diplomatique prévoit 3 réunions de négociations à Genève en novembre, février et avril afin d'aboutir à une signature officielle du texte à Dublin en mai 2020.

/ Contact presse

Nathalie Blin

T. 04 26 68 75 39

M. 06 98 65 63 94

M. n.blin@hi.org

25 ANS DE VICTOIRES CITOYENNES QUI NOUS DONNENT RAISON

Le Traité d'Ottawa contre les mines: 1ère mondiale : 164 États parties, soit plus de 80 % des nations du monde. Le nombre annuel de victimes recensées a été divisé par 10 en 15 ans. 30 000 victimes étaient déplorées au début des années 1990, tandis qu'elles étaient 3 330 en 2013

Le Traité d'Oslo contre les bombes à sous-munitions: 103 États parties. Depuis l'entrée en vigueur du traité, les États parties ont déjà détruit 99 % de leurs stocks d'armes à sous-munitions.

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), colauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse

Nathalie Blin

T. 04 26 68 75 39

M. 06 98 65 63 94

M. n.blin@hi.org